

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 20 Mars 2026**

Présents : Stéphane Ginevra, Romain Poyet, Sandra Etna, Susanne Goria, Sophie Salanson, Sylvain Ristori, Nicolas Torre, Patrick Mazet-Roux, Marion Ribardière, Jean Louis Ferret, Lucas Buvry Quentin Lemaitre, Clémentine Causse

Excusée : Adeline Ouari
Deux habitants sont présents.

Secrétaire de séance : Lucas Buvry

Ordre du jour :

- ! Élection du maire
- ! Vote du nombre d'adjoints
- ! Élection des adjoints
- ! Lecture du guide de l'élu local
- ! Approbation du dernier conseil municipal

1.ELECTION DU MAIRE

La séance est ouverte par Stéphane Ginevra en sa qualité de Maire sortant, il désigne Patrick Mazet-Roux, doyen de la nouvelle liste, pour présider le conseil. Lucas Buvry le benjamin de la nouvelle liste est désigné secrétaire de la séance.

Deux assesseurs sont désignés : Quentin Lemaitre et Marion Ribardière

Sandra Etna est la seule candidate au poste de maire.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 10
- Suffrages exprimés : 10
- Sandra ETNA : 10 voix

Sandra ETNA est élue à l'unanimité, et prend la présidence du conseil.

2.VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints a été débattu en séance, il peut y avoir entre 1 et 3 adjoints.

Le choix d'avoir 3 adjoints pour épauler la maire est voté à l'unanimité par les conseillers.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Une seule liste se présente pour les postes d'adjoints : Patrick Mazet-Roux, Sophie Salanson et Romain Poyet.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 10
- Suffrages exprimés : 10
- Liste : 10 voix

4. CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Le conseil prend connaissance de la charte de l'élu local et l'approuve.

5. CR DU PRÉCÉDENT CONSEIL

Le compte rendu du conseil du 26/02/2026 est approuvé à l'unanimité.

Les délégations seront votées lors du prochain conseil qui aura lieu jeudi 2 avril 2026 à 18h30.